

PROJET ÉDUCATIF 2018/2020

1 Nos valeurs communes :

SOCIALES

Bien vivre ensemble.

Mixité : sociale, intergénérationnelle, garçons/filles...

Partage, tolérance et solidarités.

Acceptation des différences et accueil du handicap.

À l'attention des **familles** :
> **accès large** de nos services
> valorisation de la **parentalité**

Apprentissage de la vie en collectivité.

Respect des autres, des règles et «notion d'engagement».

Ouverture d'esprit et communication positive.

TERRITORIALES

Faire connaître, apprécier notre territoire et les richesses naturelles de nos communes.

Développement de l'esprit citoyen et **implication dans les évènements locaux** : fêtes, vie associative...

Connaissance et respect de notre environnement, de la nature, de notre hygiène de vie et des bienfaits de l'activité physique.

CULTURELLES

Osons la culture dès le plus jeune âge.

Connaissance et découverte de Patrimoine local proche.

Développement de l'expression culturelle et artistique des enfants : éveil musical, livres...

Partage et échanges culturels.

ÉDUCATIVES

« Réapprendre » à jouer ensemble.

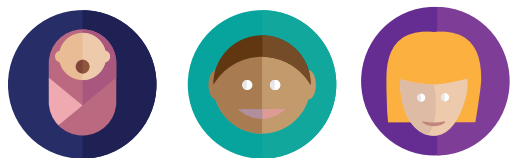
Droit à la déconnexion (écrans, portables...)

Valorisation des temps ludiques, de loisirs.
Vivre des expériences, expérimentations, création...

L'enfant « Acteur », « Auteur » de ses loisirs.
Responsabilisation, choix laissés à l'enfant.
Notion de projet de jeunes.

Droit de NE RIEN FAIRE,
rêver, imaginer, se poser, se reposer...

2 Prise en compte des besoins des mineurs :



Besoins physiques :
être actif, se défouler, explorer...

Besoin d'être en sécurité :
physique, psychologique, affective...

Besoin d'appartenir à un collectif :
vivre ensemble, s'intégrer, s'exprimer...

Besoin d'être reconnu :
écoute, respect, confiance...

Besoin de réalisation :
valeurs, autonomie, créativité...

Besoins physiologiques

1. L'accueil de la Petite Enfance (- de 6 ans)

Une attention particulière est portée sur le respect des besoins, du rythme, de la chronobiologie et des capacités spécifiques des - de 6 ans, en valorisant notamment les temps d'accueil, de séparation, d'adaptation, ainsi que le bien-être et les échanges avec les enfants et les **familles**.

2. Les pré-ados (11/15 ans)

Une attention particulière est portée sur l'élaboration de projets pédagogiques spécifiques respectant les besoins, les rythmes et les attentes des jeunes et notamment l'accompagnement des mineurs dans leurs projets.

3 Mesures prises par la Communauté de communes pour être informé des conditions de déroulement du Projet Éducatif :

La Présidente, la Vice-Présidente à l'action Sociale, la Commission Enfance et la Direction du service Petite Enfance/Enfance/Jeunesse ont pour rôle d'évaluer le respect du Projet Educatif, dans chaque structure.

La Direction du service fixe des objectifs généraux à chaque début d'année issus du Projet éducatif, valide le Projet Pédagogique de chaque structure et, avec les Directeurs de structures, valident les actions ou les projets d'Animation en amont.

Un suivi et des évaluations régulières par les élus et la Direction du service sont effectués, à partir des échanges et des évaluations avec les équipes, les familles et les enfants, afin de garantir la qualité des services et le respect du présent Projet éducatif et des objectifs généraux.